

Assemblée Générale Ordinaire du 28 février 2016

Procès verbal

14h15 - 14h30 **Accueil et émargement de la feuille de présence.**

58 membres présents ou représentés (dont 32 membres présents).

14 heures 30 **Dominique MOREAU, président de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Les Amis du Père Marcel-Joseph GODARD ».**

Dominique Moreau remercie les membres présents de l'association qui a été créée il y a tout juste quatre ans. Aujourd'hui l'assemblée est réunie le jour anniversaire du décès du Père Godard. L'assemblée compte 32 membres présents et a reçu 26 pouvoirs.

Rapport moral par Dominique MOREAU

I.- Retour sur l'exercice écoulé

Le Président nous explique que c'est bien volontairement que l'Assemblée Générale a été remise au mois de février/mars, pour des raisons pratiques (ce qui fait que près de 18 mois se sont écoulés depuis notre dernière AG au Monastère de Mazille).

1.1 Vie associative.

Depuis la dernière assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2014, il y a eu quatre réunions de bureau et quatre réunions de conseils d'administration.

Les membres du Bureau sont en contact régulier que ce soit par téléphone ou par email et notamment pour les projets travaillés ensemble.

Le Président remercie très vivement tous les membres du Conseil d'administration et du Bureau.

Mais la vie associative ne se réduit pas à celle du bureau et du Conseil d'administration. Du point de vue du président, une association ne vit pas que par ses membres, ce qui est une invitation à une plus grande implication de la part de l'ensemble des adhérents: les rencontres annuelles autour de l'anniversaire du décès de marcel Godard, les « sorties » comme à Pradines ou à Mazille, n'ont pas rencontré un « succès fou ». La tentative de mettre en place des rencontres régulières pour chanter et préparer un concert a échoué...

Nous devons par ailleurs penser au rajeunissement de l'association en rappelant que le mot « ami » n'a pas été choisi pour nous tourner vers le passé mais vers l'avenir : la plupart d'entre nous sont liés par le souvenir de la personne du Père Godard qu'ils ont connue, mais « *les amis du Père Godard* » peuvent aussi ne pas l'avoir connu et se reconnaître dans une dynamique qu'il a insufflée sur le plan musical et artistique, liturgique, spirituel et humain. Notre association entend donc se tourner vers l'avenir (cf. nos projets 2016 et 2017).

Que faire pour une vie associative mieux partagée et plus riche ?

1.2 Les événements 2015

- *La lettre n° 2 de l'Association*. C'est un outil qualitatif au service de l'objet de l'association.
- *Un concert réussi* de l'ensemble Point d'Orgue et du Nouvel Ensemble du Puy-en-Velay à Saint-Rambert-en Bugey, organisé par l'association pour mieux faire connaître la musique de Marcel Godard. Le Président remercie E. Magat, le chef de chœur.
- La reprise sous forme d'un *article pour la revue Gorini (Ain)* de la conférence de Gérard Tracol sur Marcel Godard à Ainay en juin 2014. La mise en forme écrite et l'ajout de quelques compléments ont été l'œuvre de M.-H. Saint-Dizier et D. Moreau. Cet article représente un élément important pour une meilleure connaissance de Marcel Godard et de ses apports, avec la conférence de sœur Etienne et l'article de Jean-Pierre Longre. Dominique Moreau aimerait faire un document sonore de ces conférences avec des illustrations musicales.
- La reprise de *l'inventaire des œuvres de Marcel Godard* sur les lieux de la maîtrise, après le déménagement de cette dernière. L'outil informatique nécessaire à la gestion de cet inventaire est en place.
- À noter que le siège de notre Association est maintenant à la maison Diocésaine, 7 place Saint Irénée, Lyon 5^{ème}.
- Deux déceptions à l'automne : l'échec de la mise en place d'une soirée de chant en vue de la constitution d'un groupe de chant régulier (à la demande insistante de certains) et l'ajournement d'un projet de visite à l'abbaye de Tamié, (lieu emblématique de Marcel Godard), une sortie que l'on espère pouvoir effectuer prochainement
- L'année 2015 a été également marquée par la mise en route de projets qui ne verront leur réalisation qu'en 2016, voire 2017 !
- L'Association a adressé ses vœux en début de l'année 2016.

II.- L'année 2016 et les projets à venir

1. *La lettre n° 3 de l'Association* est en préparation et paraîtra mi-mars. On pourra lire un long interview de Thibaut Louppe, en tant que nouveau Maître de Chapelle, par Marie-Hélène Saint-Dizier.
2. *Le site internet* en projet qui est longuement présenté, est encore inachevé. Un groupe de pilotage (Pascale Gabet, Henri Goutte, Dominique Moreau, Misou Pieri et Dominique Tulipe) s'est réuni plusieurs fois avec un prestataire externe depuis le dernier trimestre 2015. Un projet a été mis en place avec un choix de sobriété et d'efficacité. Quatre d'entre eux vont se former pour pouvoir maintenant compléter ce site et le faire vivre... L'ouverture du site sera effective

en avril 2016. Ce sera un outil fondamental pour l'association qui demandera un travail de mise à jour pour lequel le président en appelle à la collaboration de toutes et tous pour l'alimenter (photos, textes, partitions...).

3. Un projet de deux *concerts* dans les Hautes-Alpes doit être remis à l'été 2017, à l'Abbaye de Boscodon près d'Embrun et Vallouise en lien avec le Festival « Musique en Écrins » (indisponibilité de l'Abbaye de Boscodon en juillet 2016). Ce projet sera peut-être remplacé par un concert dans un lieu plus proche à l'automne 2016.
4. Un projet de *concerts d'orgue* à Saint-Genis-Laval et à la Rédemption les 14 et 15 octobre 2016 avec *Baptiste-Florian Marle-Ouvrard*, organiste titulaire de l'orgue de Saint Eustache à Paris, avec improvisations sur des thèmes de Marcel Godard.
5. Un projet de *disque avec le Carmel de Mazille* sur des œuvres de Marcel Godard et Thibaut Louppe, sous la direction de Thibaut, pour fin 2016 dans le but de faire connaître le travail réalisé avec le monde monastique. (Entre le 18 et le 22 décembre 2016, Gérard Tracol se chargeant de l'harmonisation des disponibilités de chacun).
6. Un projet ambitieux de *journées d'études nationales en 2017 avec l'Université Catholique de Lyon « Chanter au souffle de Vatican II »* (cf. plaquette) sous le patronage de la faculté de Théologie et en lien avec l'I.P.E.R. (Institut Pastoral d'Études Religieuses). Ce projet impliquera tous les responsables diocésains qui en ont été informés.

S'ensuit une présentation détaillée sur écran du site internet. Le Président précise que sera donnée la possibilité de s'abonner de façon à recevoir une alerte à chaque nouvelle publication.

Le rapport moral étant achevé, le président donne la parole aux membres présents, sollicitant des idées nouvelles.

Interventions :

- Jacques Lyant présente un festival qui reprend des musiques de tous les continents (Africa 50) avec entre autres un concert d'orgue à Saint Louis de la Guillotière. Proposition d'un concert d'orgue Godard/Florentz.
- Françoise Masson suggère une excursion en Chartreuse à la découverte de la peinture d'Arcabas, en lien avec l'intérêt que portait Marcel Godard à la peinture et plus généralement aux arts plastiques, sources pour lui d'inspiration créatrice ; une suggestion appuyée par Jean-François Duchamp qui confirme cette donnée (cf. *Cantoria di Luca della Robbia* interprétée à la messe du matin par le Chœur Mixte).
- Henri Goutte : mentionne le logiciel zotero qui propose un regroupement audiovisuel partageable.
- Gérard Tracol rappelle la nécessité de délimiter le périmètre de l'œuvre (problèmes de propriété intellectuelle des œuvres de M. Godard). Peut-être faut-il envisager de prendre contact avec la SACEM pour connaître toutes les compositions qui ont été déclarées.

Après discussions,

Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport financier par Gérard TRACOL

À ce jour, pour la quatrième année de l'association, 67 membres ont adhéré ou renouvelé leur adhésion et sont à jour de cotisation.

Compte au 28 février 2016 :

Compte courant :	622 €
Livret bleu association :	3 671 €

Gérard Tracol nous explique les différentes recettes et dépenses...

Le cahier des comptes est à la disposition de chacun sur demande.

Il est proposé de maintenir la cotisation à son niveau actuel, soit 20 € pour une personne seule et 30 € pour un couple.

Après discussions,

Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et des représentés.

La cotisation est maintenue à son niveau à l'unanimité des présents et des représentés.

Rappel des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

Jean-François DUCHAMP	Dominique MOREAU
Pascale GABET-HENRI	Marie-Josèphe PIERI
Henri GOUTTE	Gérard TRACOL
Jean-Pierre LONGRE	Dominique TULIPE
Micky MAILLET	Marie-Hélène SAINT-DIZIER
Monique MARGOTTON	

Le Bureau est composé :

Dominique MOREAU	Président
Micky MAILLET	Vice-Présidente
Gérard TRACOL	Trésorier
Marie-Hélène SAINT-DIZIER	Secrétaire
Marie-Josèphe PIERI	Secrétaire adjointe

Après les avoir remerciés, Dominique Moreau rappelle les modalités de fonctionnement de ces instances :

- **Le Conseil d'Administration** est composé de 12 membres maximum élus pour une durée de 3 ans renouvelable par tiers chaque année au terme du premier mandat du Conseil d'Administration (art 11).

Invités : Thibaut LOUPPE et Emmanuel MAGAT

Nous proposons que les personnes intéressées se manifestent : elles pourraient devenir invités permanents (il faut également penser au renouvellement futur).

Nous pourrions envisager une Assemblée Générale Extraordinaire au même moment que la prochaine Assemblée Générale pour augmenter le nombre maximum de membres du Conseil d'Administration.

- **Le Bureau** : Les membres du bureau sont élus pour trois ans et peuvent être reconduits deux fois maximum, sauf en cas de difficulté majeure à le renouveler, auquel cas une reconduction supplémentaire est possible année par année sous réserve de l'accord explicite de l'Assemblée Générale ordinaire (art 11). Mais

Dominique Moreau rappelle qu'il est sain de renouveler régulièrement le bureau d'une association pour qu'elle reste vivante.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 17 heures, après une heure de lecture de partitions de Marcel Godard proposées par Micky Maillet.

Le président de l'Association
Dominique MOREAU

Le trésorier de l'Association
Gérard TRACOL

Les secrétaires de l'Association
Marie-Hélène SAINT-DIZIER et Misou PIERI